

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE540

présenté par

M. Potier, Mme Laurence Dumont, M. Alain David, M. Hutin et M. Jérôme Lambert

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Compléter l'alinéa 42 par la phrase suivante :

« La France continue de soutenir l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et s'assure de l'effectivité, dans son périmètre d'action, de l'application des réglementations européennes de transparence des paiements aux gouvernements des industries extractives. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à souligner la nécessité que la France renforce son action dans le cadre de l'initiative pour la Transparence des Industries Extractives.